

CONSEIL MUNICIPAL du 14 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 avril à 18 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du conseil - 5 place de la Mairie - sous la Présidence de Mme Sophie CHEVRINAIS, Maire de Touquin.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mesdames Mélanie AUBRY, Evelyne CASSON, Valérie DIBLING, Sandrine KONDRATIEFF - Messieurs F.X. DECHAMPS, Jean-Pierre DELAHAYE et Alain DURMORD.

Absents excusés : Sabina LAZARUS, Jean-Louis BOYOT (pouvoir à S. Chevrinais), Bernard BRIGOT (pouvoir à F.X. Déchamps), Johnny MINGUY.

Secrétaire de séance : Sandrine KONDRATIEF

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal de Mars 2025 est adopté à l'unanimité.

1. Délibération n°15/04/2025 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Après délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité des présents et des représentés (6 pour - 4 contre),

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,56 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 54,99 %
- taxe d'habitation : 10,90 %

CHARGE Madame le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux,
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

2. Délibération n°16/04/2025 Participations versées par la collectivité aux syndicats intercommunaux

Madame le Maire propose de confirmer le versement des subventions de fonctionnement 2024 aux syndicats intercommunaux suivants : SIVOS de Hautefeuille-Pézarches-Touquin, SMIVOS de Rozay-en-Brie, SMEP PNR Brie et Deux Morin.

Après délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés :

- acceptent le montant des contributions demandées pour l'année 2025 (inscrites au BP 2025) compte dépenses fonctionnement no. 65568), à savoir :
 - SIVOS de Hautefeuille-Pézarches-Touquin 190 038,73 €
 - SMIVOS de Rozay-en-Brie 23 159,54 €
 - SMEP PNR Brie des deux Morin 496,00 €
- Le règlement des sommes dues se fera par acompte ou en une seule fois, à réception des titres de recettes correspondants.

3. Délibération n°17/04/2025 Cession de parcelles (suite désaffectation et déclassement d'emprises du domaine public)

Madame le Maire se retire et ne prend pas part ni au débat ni au vote (lien de parenté avec un des demandeurs) et laisse la parole à M. Delahaye, premier adjoint.

Monsieur Delahaye rappelle que, afin de corriger une erreur de mesures lors du dernier remembrement, le conseil municipal a décidé, par délibérations du 28 mars 2024, de désaffecter et déclasser une emprise du domaine public communal de 8 m² et une seconde de 25 m² (rue de Courmereau) pour une incorporation au domaine privé (conformément aux procès-verbaux concourant à la délimitation des propriétés des personnes publiques établi par le Bureau de Géomètre, d'Arpentage et de Topographie -BGAT- qui faisait apparaître que les droits des propriétaires des terrains cadastre A 345 et A 431 n'étaient pas respectés).

Pour achever la procédure de régularisation, Monsieur Delahaye propose donc de céder gracieusement aux propriétaires des parcelles A 345 et A 431, les parcelles A 603 et A 602 incorporées dans le domaine privé de la commune et issues des procès-verbaux du géomètre.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, décide de céder gracieusement les parcelles suivantes :

- Parcelle A 602 d'une superficie de 25 m² à Monsieur Alain GABRIELE, 14 rue de Courmereau à Touquin,
- Parcelle A 603 d'une superficie de 8 m² à Monsieur et Madame Paul et Stéphanie CHEVALIER, 16 rue de Courmereau à Touquin.

4. Délibération n°18/04/2025 Convention LAPI

Madame le Maire présente la « convention de mise à disposition de capteurs destinés à la lecture automatique des plaques d'immatriculation (LAPI) et de flux issus de dispositifs LAPI installés sur les caméras de vidéoprotection » proposée par le Ministère de l'Intérieur afin d'organiser :

- La mise à disposition, à titre gracieux, de l'accès aux matériels informatique et électronique de vidéoprotection qui permettent la lecture automatique des plaques d'immatriculation (LAPI) et des systèmes d'exploitation liés,
- La transmission de « flux LAPI » issus de caméras de vidéoprotection de la collectivité, permettant l'usage de dispositifs LAPI à la seule destination des personnels des forces de sécurité intérieures.

Après délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, accepte la convention proposée par le Ministère de l'Intérieur (jointe aux présentes) et donne toute latitude à Madame le Maire pour procéder à sa signature.

5. Délibération n°19/04/2025 Contrat de partenariat Vérification Sélective des Locaux (VSL) pour optimiser les bases fiscales

Madame le Maire présente le « contrat de partenariat Vérification Sélective des Locaux (VSL) pour fiabiliser les valeurs locatives des propriétés bâties et optimiser les bases fiscales » proposé par la Direction départementale des Finances publiques de Seine-et-Marne afin de fiabiliser les valeurs locatives des propriétés bâties et optimiser les bases fiscales communales (sur lesquelles sont calculées les taxes foncières perçues par la commune).

Après délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, accepte la convention proposée par le la DDFIP de Seine-et-Marne (jointe aux présentes) et donne toute latitude à Madame le Maire pour procéder à sa signature.

La séance est levée à 20h05.

Rappel des délibérations prises :

Délibération n°15/04/2025 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025

Délibération n°16/04/2025 Participations versées par la collectivité aux syndicats intercommunaux

Délibération n°17/04/2025 Cession de parcelles (suite désaffectation et déclassement d'emprises du domaine public)

Délibération n°18/04/2025 Convention LAPI

Délibération n°19/04/2025 Contrat de partenariat Vérification Sélective des Locaux (VSL) pour optimiser les bases fiscales

Les membres présents ont signé.

SIGNATURES : Le Maire, Sophie CHEVRINAIS

AUBRY Mélanie	BOYOT Jean-Louis - Absent excusé Pouvoir S. Chevrinais
BRIGOT Bernard - Absent excusé Pouvoir F.X. Dechamps	CASSON Evelyne
DECHAMPS François-Xavier	DELAHAYE Jean-Pierre
DIBLING Valérie	DURMORD Alain
KONDRATIEFF Sandrine	LAZARUS Sabrina Absente
MINGUY Johnny Absent excusé	